

# NOUVELLES DE L'ÉCOLE ACTIVE

## Bulletin d'informations du Conseil de participation

NUMÉRO 4

FIN 2020

### Rentrée 2020 à L'EA

La rentrée de septembre 2020 s'est déroulée « normalement ». Les élèves ont donc suivi les cours en présentiel à temps plein.

L'équipe éducative s'est réunie en amont afin de préparer cette rentrée et de réfléchir à l'accueil des élèves après le confinement de l'année dernière.



Les élèves de 1e, par exemple, ont passé deux jours à l'école avant la rentrée des plus grands, afin de se familiariser avec les lieux et l'équipe éducative. Tou.te.s les élèves ont ensuite passé une semaine en compagnie de leurs titulaire et co-titulaire afin de reprendre l'école en douceur et de bénéficier d'espaces de parole pour évoquer la situation sanitaire et ses conséquences, parallèlement à la reprise du travail.

### La gestion de la situation sanitaire

Depuis la rentrée du congé d'automne, les élèves de la 3e à la 6e viennent à l'école un jour sur deux et suivent les cours à distance l'autre jour. Cette hybridation se fait en alternance (3e/5e, 4e/6e) ; de cette manière, seuls 50% des élèves de la 3e à la 6e sont présents à l'école simultanément.



En ce qui concerne la situation sanitaire, l'école travaille en étroite collaboration avec le SPSE d'Uccle (Service de Promotion de la Santé à l'École). Lorsqu'un.e élève ou un.e enseignant.e est déclaré.e positif/ve au Covid, par exemple, c'est le SPSE qui détermine les personnes à prévenir et/ou à mettre en quarantaine. C'est encore le SPSE qui a supervisé toutes les règles en matière d'hygiène et de sécurité mises en place à l'école. Les élèves doivent, entre autres, se laver les mains à chaque fois qu'ils/elles entrent dans un nouveau lieu, ils/elles portent leur masque en permanence ; les bancs, les chaises, ainsi que tout le matériel utilisés sont désinfectés à la fin de chaque journée de cours, ainsi que lorsqu'un nouveau groupe occupe le local ; etc.

### Utilisation des nouvelles technologies

L'école possède une salle informatique et tente d'en développer une deuxième afin de pouvoir proposer une offre numérique aux élèves. Une formation à l'utilisation des technologies est faite notamment à travers les cours de technologie (recherche informatique, traitement de texte, développement de l'esprit critique, utilisation raisonnable des réseaux sociaux...). Chaque classe est équipée d'un tableau interactif et d'un ordinateur. Le smartphone est utilisé à des fins pédagogiques dans certains cours, pour certains projets proposés par l'enseignant.

L'approfondissement de l'enseignement numérique est encore en construction et à réfléchir au sein de l'équipe.

### Utilisation d'une plateforme numérique

Par ailleurs, l'utilisation de la plateforme Teams a été mise en place afin, notamment, de pouvoir transmettre du travail aux élèves qui seraient en quarantaine, ou en cas d'hybridation de l'enseignement. Tou.te.s les élèves sont formé.e.s à son utilisation et possèdent une adresse de connexion. Lors des cours à distance, les enseignant.e.s sont présent.e.s à chaque heure de cours afin de garder un contact avec les élèves. La distribution de documents en format papier, lorsque les élèves sont à l'école, reste privilégiée et le temps de connexion est une préoccupation constante de l'équipe éducative.

Suite à la situation sanitaire actuelle, l'école a reçu de la Fédération Wallonie-Bruxelles quelques ordinateurs et un budget pour en acheter une vingtaine de plus, afin de pouvoir en prêter aux élèves qui en auraient besoin.

De plus, grâce à une initiative des Amis de L'École Active, 20 familles ont pu recevoir des ordinateurs en prêt.

### Point sur le plan de pilotage

Chaque école doit mettre en place un plan de pilotage pour se fixer des objectifs pour les six prochaines années, à travers un travail en équipe. Au bout des six années, il est prévu de réaliser un nouvel état des lieux afin de fixer de nouveaux objectifs.

L'école démarre le plan de pilotage et doit rendre ses objectifs entre le 1er janvier et le 30 avril 2022.

Il s'agit également d'une occasion de faire le point sur les pratiques de l'école. Ce plan de pilotage est construit en deux temps. La première étape sera de réaliser un état des lieux des pratiques. Lors de cette étape, une enquête sera réalisée auprès des différents intervenants de l'école (parents, élèves...). À partir de cet état des lieux, l'équipe éducative se réunira afin de définir des objectifs et les actions nécessaires afin de les atteindre.

Le plan de pilotage sera soumis au CP pour approbation/modification.